

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 94 (1968)
Heft: 12: SIA spécial, no 2, 1968: Les problèmes des ingénieurs dans le monde

Artikel: L'EUSEC et la FEANI à l'origine de la fédération mondiale des organisations d'ingénieurs
Autor: Wüstemann, Gustave
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-69636>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'EUSEC¹ ET LA FEANI² À L'ORIGINE DE LA FÉDÉRATION MONDIALE DES ORGANISATIONS D'INGÉNIEURS

par Gustave WÜSTEMANN, ingénieur SIA, secrétaire général de l'EUSEC, Zurich

Contrairement aux architectes déjà groupés au sein de l'Union internationale des architectes (UIA), les ingénieurs ne disposaient jusqu'ici d'aucune association mondiale. La Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs a été créée à Paris, le 4 mars 1968³. Elle groupe les organisations nationales et régionales d'ingénieurs telles que l'Unión Panamericana de Asociaciones de Ingenieros (UPADI), la Commonwealth Engineering Conference (CEC) et la Fédération européenne d'associations nationales d'ingénieurs (FEANI), qui furent avec l'EUSEC les promotrices de la Fédération mondiale. Les activités de ces organisations ont été pour l'essentiel reprises dans le programme de la Fédération mondiale. Ainsi se trouvent réalisées des idées émises au congrès mondial des ingénieurs de Tokyo en 1929. Rappelons à ce propos le travail de pionniers de MM. E. Choisy, D^r h.c., et P. Soutter, ingénieur, pour la FEANI, et l'initiative de M. W. H. Wisely, D^r h.c., président du Comité directeur de l'EUSEC, qui obtint le patronage de l'UNESCO pour l'assemblée constituante de la Fédération mondiale.

Voici quelle fut dans le passé l'activité des deux associations qui ont été à l'origine de cette institution. Nous insisterons en particulier sur les importants résultats des travaux de la X^e Conférence plénière de l'EUSEC et de la 43^e réunion du Comité de direction de la FEANI, qui siégèrent à Zurich en septembre 1967, et nous rappellerons en passant les circonstances de la création des deux associations.

L'EUSEC, fondée en 1948, groupe vingt-cinq associations d'ingénieurs d'Europe occidentale et des Etats-Unis. Le Japon en est membre associé et le Canada observateur. L'EUSEC réunit tous les deux ans les présidents et les secrétaires généraux de ses membres nationaux en conférence plénière pour échanger des expériences sur l'organisation des associations d'ingénieurs et discuter de toutes les questions qui s'y rapportent. Dix de ces conférences ont déjà eu lieu ; la dernière en date a été organisée à Zurich en septembre 1967 par les soins de la SIA, à qui avait été confié le secrétariat de l'EUSEC en 1966. Les conférences plénières ont alterné avec des congrès spéciaux de l'EUSEC qui ont traité de la formation des ingénieurs, en particulier la formation permanente. Le dernier de ces congrès fut celui de Copenhague, en 1966⁴. Avec le soutien financier de la Fondation Ford et de l'OCDE, l'EUSEC a publié en 1961 un volumineux rapport sur la formation des ingénieurs en Europe occidentale et aux Etats-Unis. Elle a également mis sur pied, en collaboration avec la CEC, un code d'éthique professionnelle des ingénieurs.

La FEANI, pour sa part, fut fondée à Luxembourg

le 7 septembre 1951 par les représentants de sept pays (Autriche, Belgique, France, Italie, Luxembourg, République fédérale allemande et Suisse). Elle groupe actuellement dix-huit pays. Contrairement à l'EUSEC, dont les membres sont des associations nationales, la FEANI n'admet qu'un représentant par pays (association d'ingénieurs ou comité national). Elle a organisé plusieurs congrès (Rome 1953, Zurich 1956, Bruxelles 1959, Munich 1963) qui ont étudié la situation des ingénieurs au sein de la société et de l'Europe nouvelle. Le prochain congrès traitera de l'activité de l'ingénieur face à l'expansion économique et aux structures sociales actuelles. En outre, la FEANI s'occupe activement de l'équivalence des qualifications professionnelles dans les pays membres.

X^e Conférence plénière de l'EUSEC, Zurich 1967

La X^e Conférence de l'EUSEC a eu lieu à Zurich du 3 au 7 septembre 1967, sous la présidence de M. A. Rivoire, architecte, président de la SIA. Les résultats de ses travaux sont exposés plus loin. Puisqu'il est prévu de procéder à la dissolution de l'association lorsque ses activités auront été reprises par la Fédération mondiale, nous indiquons également au passage la manière dont celle-ci a traité les points en question lors de sa première assemblée générale (Paris, 4 mars 1968).

— Collaboration des ingénieurs et des architectes au niveau mondial

M. A. Rivoire, président, souligna dans son exposé introductif que l'évolution rapide de la technique et des professions exige une étroite collaboration, au niveau international, des ingénieurs et des architectes. Il fut décidé de renforcer les efforts entrepris par la SIA au nom de l'EUSEC, visant à établir des relations avec l'UIA, en attendant que la Fédération mondiale passe des accords concrets avec cette Union.

La Fédération mondiale s'est, pour le moment, contentée d'en prendre acte, le principal de ses efforts étant actuellement porté sur ses relations avec l'ISO (Organisation internationale de normalisation), l'UATI (Union des associations techniques internationales) et l'UNESCO. On espère toutefois qu'elle ne tardera pas à engager les pourparlers avec l'UIA. La Fédération aura également pour tâche d'assurer la représentation efficace de la profession auprès des organisations internationales telles que le BIT par exemple, où actuellement des problèmes touchant la profession sont débattus et des décisions prises sans la participation des ingénieurs.

— Echanges d'expériences concernant les cours de perfectionnement

Le perfectionnement faisant, de l'avis général, partie intégrante de la formation professionnelle des ingénieurs, les associations membres de l'EUSEC organi-

¹ Europe United States Engineering Conference.

² Fédération Européenne d'Associations Nationales d'Ingénieurs.

³ Voir à ce propos le communiqué officiel en page 168 de ce numéro.

⁴ Voir le compte rendu paru dans le *Bulletin technique de la Suisse romande*, n° 4 du 25 février 1967.

sent un grand nombre de tels cours. Il serait utile de pouvoir procéder à des échanges d'expériences et d'enseignants. Citons à titre d'exemple la collaboration instituée entre l'Association des ingénieurs allemands (VDI) et la SIA lors du colloque « Construire — une activité de l'ingénieur ? ». Une enquête effectuée au sein de l'EUSEC a montré que seul un tiers des membres procède actuellement à de tels échanges. Il a été décidé en conséquence d'encourager ces tendances et de rechercher la collaboration des associations technico-scientifiques non membres de l'EUSEC. Une telle collaboration élargie est déjà instituée par la SIA, dont la commission pour la formation post-scolaire comprend des représentants des écoles polytechniques et d'associations techniques telles que l'Association suisse pour l'automatique, par exemple.

La Fédération mondiale créera une commission spéciale dont la tâche sera de s'engager plus avant dans cette voie. En fin de compte, le résultat dépendra toutefois de l'initiative des différentes associations.

— *Droit d'hospitalité des membres en séjour à l'étranger*

Les ingénieurs travaillant à l'étranger, même passagèrement, s'efforceront de prendre rapidement contact avec les collègues du pays. Plusieurs accords bilatéraux ont été signés entre des sociétés d'ingénieurs, sur l'initiative de M. W. H. Wisely, D^r h.c. et secrétaire général de l'American Society of Civil Engineers (ASCE). Selon l'accord passé entre l'ASCE et la SIA par exemple, les membres de la SIA séjournant aux Etats-Unis peuvent devenir membres-hôtes de l'ASCE sans délai et pour une durée de trois ans. Comme les membres ordinaires de la société, ils sont convoqués à toutes les manifestations et bénéficient de tous les rabais sur les publications. Ils reçoivent en outre une carte de membre-hôte qui facilite leurs contacts professionnels aux Etats-Unis. La réciprocité est assurée aux membres de la société américaine séjournant en Suisse. Une enquête au sein de l'EUSEC a toutefois révélé que les accords de ce genre sont encore très peu nombreux.

La Fédération mondiale a reconnu les grands services pratiques qu'ils peuvent rendre aux ingénieurs et elle encourage les associations nationales à les multiplier. Le prochain sera passé entre l'American Society of Mechanical Engineers (ASME) et la SIA.

— *Création de la Fédération mondiale*

L'EUSEC et la FEANI ont décidé à l'unanimité de mettre sur pied une Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs, sur la base de statuts provisoires élaborés par un groupe de travail présidé par M. W. H. Wisely, sous l'égide de l'UNESCO.

Les ingénieurs s'étaient tout d'abord groupés en associations régionales pour étudier en commun les problèmes surgissant à ce niveau, tels que l'équivalence des qualifications professionnelles en Europe (qui amena la FEANI à créer le Registre européen des professions techniques supérieures), la recherche d'une bonne organisation des associations d'ingénieurs, la formation technique universitaire en Europe et aux Etats-Unis, le perfectionnement des ingénieurs (problèmes préoccupant l'EUSEC). Ces organisations régionales ne purent éviter certains chevauchements. La Fédération mondiale met un terme à cette évolution disparate et coordonnera

donnera l'activité des unions régionales (FEANI, UPADI, CEC) en les groupant avec les associations nationales, étant entendu qu'une partie appréciable des activités prévues ne pourra se situer qu'au niveau régional ou national.

La Fédération mondiale n'en est qu'à ses débuts ; sa première assemblée générale de Paris a renoncé à fixer dès maintenant un programme d'ensemble trop ambitieux ; les problèmes seront traités au fur et à mesure qu'ils se présenteront.

— *Diffusion et recherche de documentation*

Cet important point de l'ordre du jour, introduit par une conférence de M. F. Gainsborough, secrétaire général de l'Institution of Electrical Engineers, est exposé dans l'article de M. M. Cuénod¹. Le conférencier a relevé que la pléthore des publications empêche toute vue d'ensemble. Les hommes de science ont organisé un système de diffusion et de recherche des publications scientifiques, mais les ingénieurs ne disposent même pas d'un embryon d'organisation comparable.

La Fédération mondiale élaborera des propositions en vue d'instituer un système de diffusion et de recherche de la documentation technico-scientifique au niveau mondial, avec la collaboration des organisations existantes (International Council of Scientific Unions, Organisation internationale de normalisation, Fédération internationale de documentation, etc.).

— *La qualification professionnelle des ingénieurs ne doit-elle être pleinement reconnue qu'après plusieurs années de pratique ?*

Les médecins diplômés ne sont habilités à exercer leur art qu'après plusieurs années de pratique. A la X^e conférence de l'EUSEC, M. W. H. Wisely a demandé s'il ne serait pas opportun de procéder de même pour les ingénieurs. Ce point a une importance particulière pour le registre européen de la FEANI et le registre suisse, REG. Ces années de pratique seront exigibles à l'avenir pour l'admission au registre, qui accepte actuellement sans autre l'inscription, dans la catégorie supérieure, des diplômés frais émoulus de l'Ecole polytechnique fédérale, par exemple ?

L'EUSEC s'en remet à la FEANI pour l'étude ultérieure de ce problème que la Fédération mondiale n'inscrira pas à son programme pour le moment.

— *La participation des sociétés d'ingénieurs à l'étude des tâches nationales*

Le texte de l'exposé de M. W. J. Harris jun. introduisant ce thème est reproduit par ailleurs². Les conclusions du conférencier mettent en évidence le rôle prépondérant des ingénieurs dans l'étude et la résolution des tâches d'ampleur nationale, telles que l'aménagement du territoire, la protection des eaux, etc. Le problème consiste à traduire dans la réalité ce qui ne doit pas rester un vœu pie et à obtenir des résultats concrets, en collaboration avec les pouvoirs publics et autorités compétentes. Les sociétés d'ingénieurs se doivent de

— prendre l'initiative pour obtenir que toutes mesures soient prises afin de résoudre les problèmes d'ordre national ;

¹ Voir en page 169 du présent numéro.

² Voir en page 173 du présent numéro.

— se former une opinion sur l'opportunité et l'efficacité des mesures techniques prises à cet effet ;

— offrir aux autorités de les conseiller en matière technique.

L'EUSEC a recommandé à la Fédération mondiale de se pencher sur ces importantes questions et de leur consacrer un congrès en 1970, mais aucune décision n'a encore été prise.

— Dissolution éventuelle de l'EUSEC

Dès que la Fédération mondiale pourra réellement reprendre les activités de l'EUSEC, il est prévu de dissoudre celle-ci. Jusque-là, l'EUSEC et ses commissions de travail subsisteront et organiseront éventuellement une nouvelle conférence à Oslo en 1969.

43^e réunion du Comité de direction de la FEANI

Cette réunion a eu lieu à Zurich, du 5 au 9 septembre 1967, sous la présidence de M. le sénateur Battista. L'ordre du jour était le suivant :

— *Création de la Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs* (prière de se reporter au compte rendu de la conférence de l'EUSEC).

— *Registre européen des professions techniques supérieures.* Ce registre, sur le modèle suisse, groupera dans ses différentes catégories les diplômés des écoles techniques supérieures (ou les professionnels disposant de qualifications équivalentes prouvées) désireux de travailler à l'étranger. Le Comité de direction a décidé, sur proposition de M. H. Greiveldinger, président du comité du Registre, de procéder à la mise en vigueur du Registre européen. La FEANI créera au plus vite une carte de légitimation professionnelle correspondant au moins au niveau des ETS. D'autres détails sont fournis dans le rapport publié en page 176 du présent numéro.

Prochaine assemblée générale de la FEANI

Cette assemblée aura lieu le 19 juillet 1968, à Londres, et verra expirer le mandat présidentiel de M. le sénateur Battista.

CRÉATION D'UNE FÉDÉRATION MONDIALE DES ORGANISATIONS D'INGÉNIEURS

A l'issue d'une conférence qui s'est déroulée au siège de l'Unesco du 4 au 7 mars, cent vingt représentants d'associations d'ingénieurs de soixante pays, ainsi que les délégués de quatre fédérations régionales d'associations d'ingénieurs, ont décidé à l'unanimité de constituer une *Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs*. Aussitôt après cette assemblée constituante s'est tenue la première assemblée générale de la nouvelle fédération.

Celle-ci a élu comme président M. Eric Choisy, D^r h.c., membre honoraire et ancien président de la SIA, qui dirigeait les travaux de l'assemblée constituante, et comme vice-président M. R. Gibrat, qui fut président de la Société des ingénieurs civils de France.

La Fédération a adopté une constitution mise au point, au cours des deux dernières années, par un groupe de travail international. Elle est composée de membres nationaux — les organisations professionnelles d'ingénieurs fonctionnant dans les pays participants — et de membres internationaux — les fédérations régionales de sociétés d'ingénieurs déjà existantes.

Elle a pour buts de faire progresser la profession d'ingénieur dans l'intérêt de la communauté internationale, de favoriser la coopération des organisations d'ingénieurs dans le monde entier, et d'entreprendre des projets spéciaux menés en commun par les organisations membres en collaboration avec d'autres organismes internationaux.

Dans les allocutions prononcées au nom du directeur général de l'Unesco et du directeur exécutif de l'Unido,

l'accent a été mis sur la collaboration fructueuse qui ne manquera pas de s'instaurer entre ces organisations et la nouvelle fédération.

La composition du comité exécutif de la Fédération est la suivante : président : M. E. Choisy ; vice-président : C. R. Végh-Garzon (Union panaméricaine des associations d'ingénieurs) ; membres : MM. K. F. Antia (Inde), G. Clogenson (Fédération européenne d'associations nationales d'ingénieurs), G. F. Gainsborough (Conférence des ingénieurs du Commonwealth), A. Gajkowicz (Pologne), R. Gibrat (France), professeur V. Peevsky (Bulgarie), M. Sakr (Fédération des ingénieurs arabes), W. H. Wisely (Etats-Unis d'Amérique). M. Gainsborough a été nommé secrétaire général.

Au cours de l'assemblée générale, il a été décidé d'entreprendre des études sur la qualification et la formation permanente des ingénieurs et du personnel technique qui leur est adjoint, et sur l'instauration d'un système mondial de diffusion, de recherche et de réunion de la documentation dans les sciences de l'ingénieur. Des dispositions ont été prises pour que soit élaboré un code international des devoirs professionnels des ingénieurs. Furent également discutés le rôle des associations professionnelles d'ingénieurs dans les affaires publiques, et celui de l'ingénieur dans l'aide aux pays en voie de développement.

La prochaine assemblée générale de la Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs aura lieu à Beyrouth en octobre 1969.